



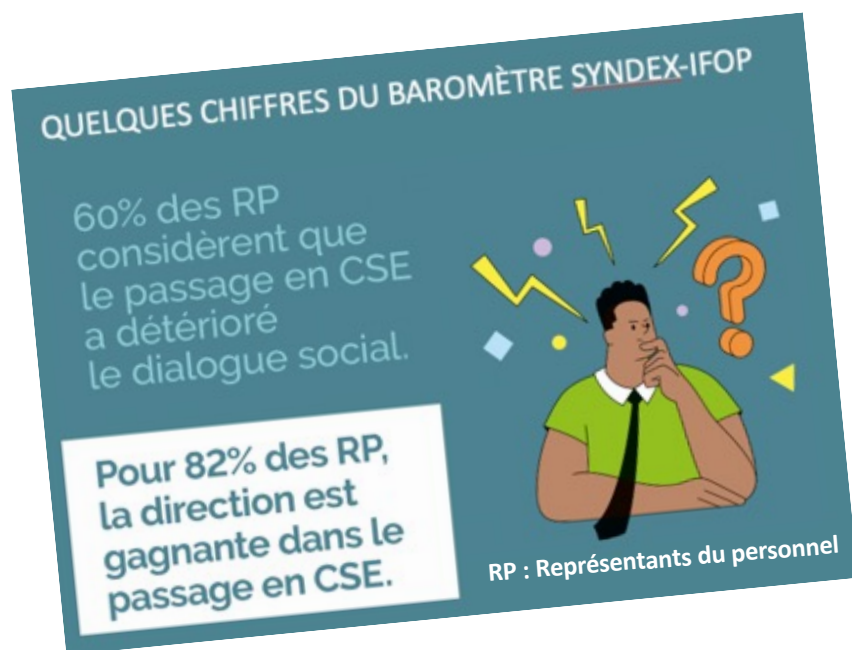
RENOUVELLEMENT
À VENIR DU CSE :

ANTICIPER LE PROCHAIN
CYCLE ÉLECTORAL,
PRÉPAREZ MAINTENANT
VOTRE FUTUR CSE

PRÉSENTATION
CABINET SYNDEX (F. CORRIETTE) ET
CABINET LBBA (L. BEZIZ)

8 NOVEMBRE 2022

CSE : 4 ANS DÉJÀ ET UN BILAN MITIGÉ



Les inconvénients du CSE selon les RP

(en %, total des citations)

Ordres du jour trop chargés, où les sujets ne sont pas traités à fond

42%

Affaiblissement du poids des représentants du personnel face à celui de la direction

33%

Accroissement de l'investissement temps nécessaire pour les élus

32%

Moins bonne prise en compte des enjeux de santé au travail

30%

Moins bonne prise en compte des réclamations individuelles et collectives

29%

Manque d'attractivité de la fonction d'élus du fait de la fusion des sujets

27%

Perte de proximité des élus par rapport aux salariés

24%

Déficit d'expertise des représentants du personnel

24%

Diminution des moyens alloués aux représentants du personnel

23%

Diminution du temps pour accompagner les salariés

21%

~

Source : Baromètre Syndex-IFOP 2022

UN NOUVEAU CYCLE ÉLECTORAL AVEC DES ATTENTES IMPORTANTES POUR LES CSE



Source : Baromètre Syndex-IFOP 2022

Une attente forte des RP pour le prochain quinquennat : renforcer le rôle du CSE (en %, total des citations)

83 %
Des avis au poids renforcé (par exemple l'avis conforme)

63 %
Des réunions de CSE recentrées

63 %
Un agenda social articulant consultations et négociations

63 %
Un accès renforcé à l'information et à l'expertise

63 %
Du temps et des moyens supplémentaires

57 %
Un dialogue social au plus près du terrain

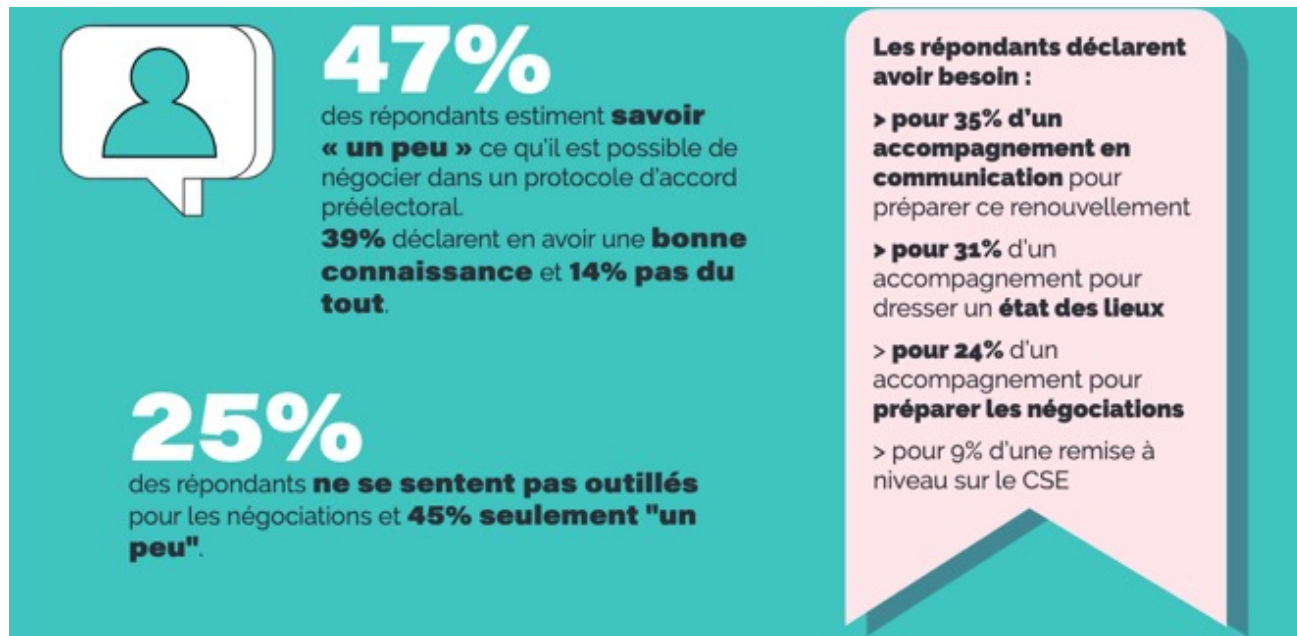
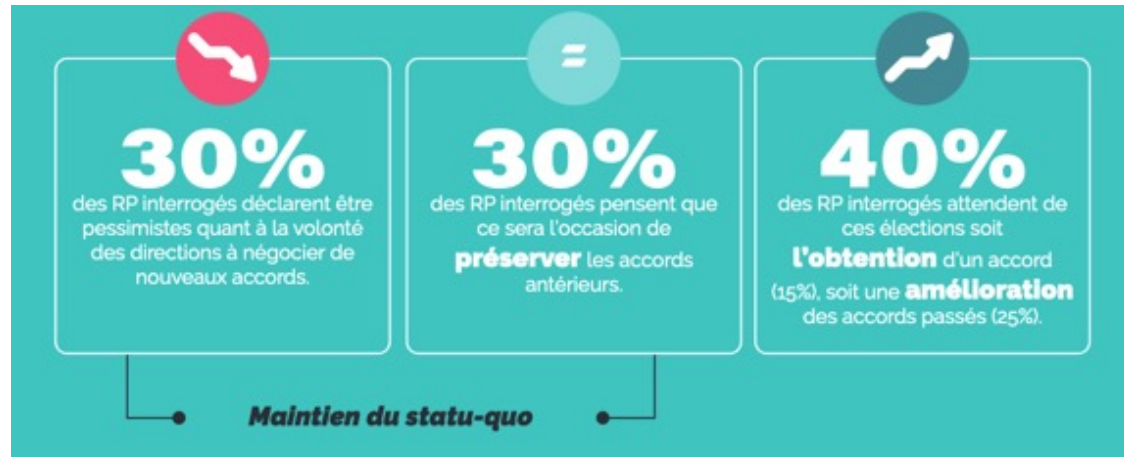
55 %
Une cogestion à la française

32 %
Le développement du dialogue social sur l'environnement

DES ATTENTES FORTES DES ÉLUS DES CSE POUR CE PROCHAIN MANDAT... UN ÉTAT DES LIEUX ET UN ACCOMPAGNEMENT QUI SERONT ESSENTIELS

Source : Enquête Syndex septembre 2022

Malgré cette forte volonté d'obtenir des moyens supplémentaires, 60 % semblent pessimistes sur l'opportunité (maintien du statut quo)



Un besoin d'accompagnement en vue de ses prochaines élections

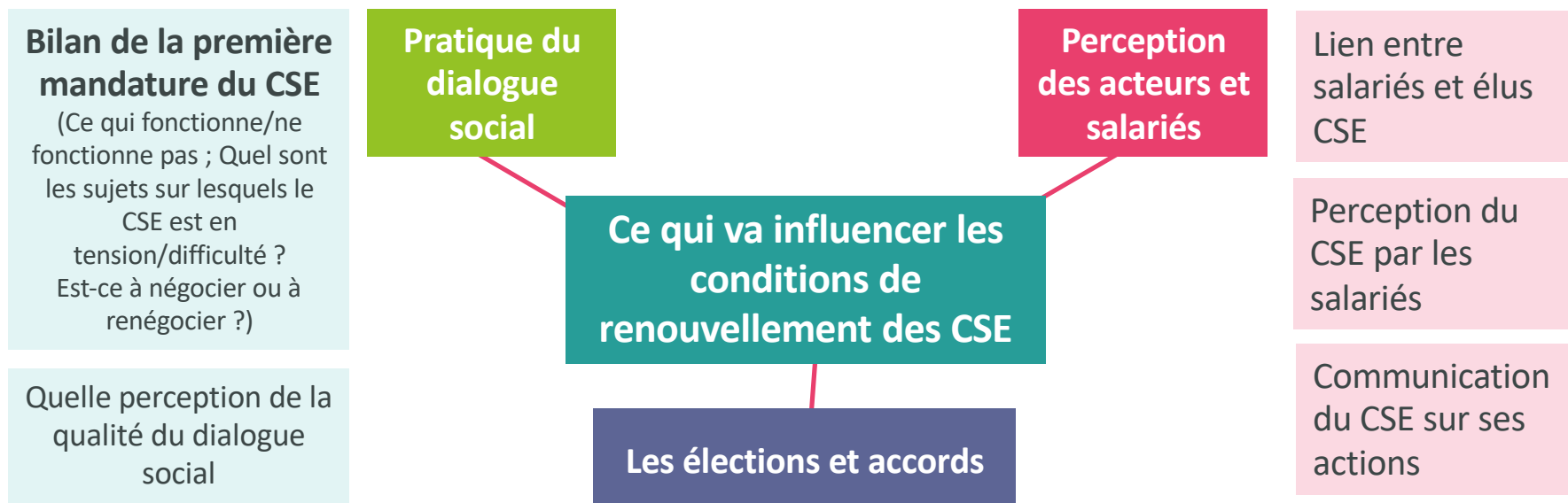
COMMENT PRÉPARER CE NOUVEAU CYCLE ÉLECTORAL

- 1** **Faire l'état des lieux** de cette première mandature du CSE pour identifier ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien ou pas du tout (les sujets sur lesquels le CSE est en difficulté/en tension).
- 2** Comparer aux **retours d'expériences d'autres CSE.**
 - Un manque de moyens : des heures de délégation ou un nombre d'élus insuffisants, des difficultés impliquer les suppléants...
 - Une perte de proximité : la disparition du CHSCT et des délégués du personnel perçue comme une perte de lien avec le terrain...
 - Plus de sujets à traiter, complexité et manque de temps...

1

Un peu de méthode : Avant de négocier, faire le bilan

Collecter les avis et animer les débats sur le CSE et son fonctionnement



Accords existants sur le fonctionnement et possibilité de (re)négocier

Anticiper le bilan pour être prêt au moment des élections

Date des élections

Construction du protocole d'accord préélectoral et organisation des élections



2

Comparer aux retours d'expérience d'autres CSE

- ▶ Échangez au sein de votre organisation syndicale avec des élus d'autres CSE
- ▶ Sollicitez votre expert et / ou votre avocat
 - Accès au terrain / revue d'accords
- ▶ Consultez les enquêtes et études évaluant les ordonnances et la mise en place des CSE
 - Le Baromètre annuel Syndex-Ifop (4 éditions)
 - Rapport de l'Ires à France Stratégie : *Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ?*





UNE NÉGOCIATION À ADAPTER AU CAS PAR CAS

Parce que chaque CSE aura un bilan et des besoins / revendications différents.

- ▶ Quelques points d'attention que nous vous conseillons :
 - Les niveaux de représentation dans l'entreprise (établissements, représentants de proximités), etc.
 - Les moyens du CSE (heures, rôle des suppléants,...) ;
 - Veiller à ce que la consultation puisse avoir du sens ;
 - Préserver le sens et l'action SSCT ;
 - Des nouvelles lois à intégrer dans la négociation : la loi climat (prérogative renforcée sur l'environnement) et la loi santé (notamment consultation sur le DUERP).

NOS PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

OFFRE CSE #1 Diagnostic

Moyens, réunions, consultations, etc. : faites le bilan de votre instance et obtenez des points de repère en vue de la négociation.

Accompagnement par Syndex et son avocat partenaire dans votre région.

OFFRE CSE #2 Préparation de la négociation

Points forts à consolider, faiblesses à corriger : avant de négocier, fixez votre stratégie en fonction de vos priorités !

Accompagnement par Syndex et son avocat partenaire dans votre région.

OFFRE CSE #3 Accompagnement à la négociation

Protocole d'accord préélectoral, accord de fonctionnement : tout au long du processus, analysez les propositions de la direction, défendez vos revendications et sécurisez votre accord.

Accompagnement par Syndex et son avocat partenaire dans votre région.

OFFRE CSE #4 Remise à niveau

1 jour de formation pour remettre à niveau vos connaissances sur le CSE.

**SYNDEX, LBBA
(ET LES AVOCATS
PARTENAIRES DE
SYNDEX EN RÉGION)
VOUS
ACCOMPAGNENT**

**Une solution
d'accompagnement
polyvalente et
modulable, en fonction
de vos besoins**



**Offre commune
Syndex/Avocat :
intervention avec un avocat
partenaire**



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux

syndex.fr //  // 

Syndex AQUITAINE

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59 - contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24 - contact-av@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex CENTRE VAL DE LOIRE

Orléans - Tél. : 1 44 79 13 00 – contact-centre@syndex.fr

Syndex GRAND EST

Villers-lès-Nancy - Tél. : 03 83 44 72 61
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-grandest@syndex.fr

Syndex HAUTS-DE-FRANCE

Lille - Tél. : 03 20 34 01 01 – contact-hdf@syndex.fr

Syndex ÎLE-DE-FRANCE

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00 - contact-idf@syndex.fr

Syndex NORMANDIE

Hérouville-Saint-Clair - Tél. : 02 14 99 50 50 - contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90 - contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20 - contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE – POITOU-CHARENTES

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 93 73 53 - contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE-ALPES

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90 - contact-ra@syndex.fr

SSCT

Tél. : 01 44 79 15 20
contact-ssct@syndex.fr

LBBA

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

À PARIS, RENNES et NANTES



82, RUE BEAUBOURG
75003 PARIS
TÉL : 01 55 80 71 10



20, RUE DES FOSSÉS
35000 RENNES
TÉL : 02 23 21 13 43



8, RUE JEAN DE LA FONTAINE
44000 NANTES
TÉL : 02 72 65 70 07

CONTACT@LBBA.FR